

Monaco Marine va étoffer sa plateforme marseillaise

GRANDE PLAISANCE L'investissement de 50 millions pourrait être porté à 80 M€

Michel Ducros, président de Monaco Marine, un groupe spécialisé dans l'exploitation de chantiers de maintenance et de réparation de yachts sur la façade méditerranéenne, croit ferme en l'avenir de la grande plaisance à Marseille. Il l'a confirmé hier lors de son passage sur le stand de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur au salon Euromaritime, exprimant sa conviction "de trouver dans les bassins du port de Marseille le moyen d'accompagner la croissance soutenue du marché des méga yachts". Des unités dont la longueur va de 90 à 130 mètres et dont le poids grimpe jusqu'à 6 000 tonnes. "D'où la nécessité d'infrastructures adaptées sur un plan d'eau calme et sécurisé. Ce dernier point étant celui sur lequel il faut travailler", poursuit le chef d'entreprise. Que les blocages récents du port ne découragent pas. "Ils ne sont pas de nature à me faire changer d'avis. Simple-ment, cela rend un peu plus compliquées les négociations avec les partenaires financiers qui n'aiment pas ce genre d'incertitudes".

Le projet, tel qu'approuvé par le port de Marseille en septembre 2018 sur le bassin Mirabeau, porte donc sur l'aménagement d'une plateforme de 56 000 m² dotée d'un ascenseur à navire de 6 000 tonnes. "Un outil unique au monde, le plus grand au monde de la filière, qui a tout d'un véritable défi technologique". Dans la version originale, Monaco Marine a prévu d'investir 44 millions d'euros

(M€). Le Grand port maritime qui concède le site pour une durée de 50 ans, apportant 27 M€ pour des travaux d'infrastructures. De leur côté, Etat et Région abondent respectivement à hauteur de 1,25 M€. Soit un total de 2,5 M€. L'ensemble du projet de plateforme totalisant un montant de 71 millions qui s'ajoutera aux 320 mètres de quai dont dispose déjà Monaco Marine sur la grande digue du large qui protège les bassins historiques du port. "Les études relatives aux superstructures sont en cours depuis



Michel Ducros, au pupitre, avec Renaud Muselier sur le stand de la Région / PHOTO J.L.C.

REPÈRES

Le groupe Monaco Marine a été fondé en 1995. Il exploite 8 chantiers en Méditerranée et emploie plus de 250 salariés. N°2 mondial, il réalise un chiffre d'affaires de 100 M€

l'année dernière. Les travaux d'aménagement vont se dérouler entre 2021 et 2022, il devrait être opérationnel à cette échéance". Puis Michel Ducros de poursuivre: "Mais nous envisageons de faire évoluer le projet davantage encore dans le respect de l'environnement. Il sera certifié à la norme Iso 14001. Il faut notamment se doter de cabines de peinture et cela devrait aussi renchéir l'investissement qui pour ce qui concerne Monaco Marine, pourrait être porté de 50 à 80 millions d'euros". Le prix à payer pour s'imposer sur un marché convoité.

Jean-Luc CROZEL

La Région prête à aider le GPMM

Les blocages portuaires liés à la mobilisation contre la réforme des retraites ont fait mal au Grand port maritime de Marseille (GPMM). Lequel, pour éviter que "dix années d'efforts passés à restaurer confiance et fiabilité ne soient perdues", comme le dit Renaud Muselier, s'apprête à lancer une offensive tarifaire. Le président de la Région Sud et Hervé Martel, le président du directoire du GPMM, en ont parlé. L'idée étant que la collectivité régionale vienne en appui de la politique portuaire à mettre en œuvre. "Une enveloppe de 3 millions d'euros est d'ores et déjà réservée pour cette opération qui sera, en quelque sorte, un solde spécial d'attractivité. L'ambition est de faire baisser les coûts portuaires de 30%. Et si d'autres collectivités veulent se joindre à nous, elles sont bienvenues", a indiqué hier Renaud Muselier, à l'occasion de sa venue au salon Euromaritime. Un geste de soutien qui s'ajoutera donc aux 10 millions d'euros déjà mobilisés dans le cadre du Fonds d'investissement pour les entreprises de la Région (le Fier), cela afin de venir en aide à celles des entreprises dont les dossiers justifieront de difficultés du fait des grèves. Mais pour le GPMM, l'enjeu est de préserver ses acquis.

J.-L.C.

CONCOURS DE START-UP

Top départ pour la pêche aux innovations

(JA13),
mels du
coles ce
rdanne.
n speed
nismes
de pro-
es qu'ils
ez-vous

ctobre.
à nou-
dispo-
ra donc
fe, avec
les.

que sur
d'ave-
seillère
confé-
able Fi-
ational

oux du
lité des
ponso-
mmu-
isation
eur gé-
concer-
l.
porte 18,

0
s
var. 31/12
+ 4,35
+ 8,20
- 4,51
+ 1,32
+ 2,75
- 1,66
- 1,89
+ 0,96
+ 3,63
+ 0,99
- 1,22
+ 14,09
+ 5,26
- 0,55
+ 13,30
+ 7,41
- 5,50
+ 73,20